



CTLocal du 29 mai. Déclaration.

Monsieur le Président,

Le 22 mai, 28,8 % des collègues de l'Aude (chiffre officiel) ont à nouveau fait grève dont 37% des B, 32 % des C, 47 % des B et C des SIP, 65 % des B et C des SPF, 46 % des A des trésoreries, 38 % des B des trésoreries, 0 % des 16 A+ de la direction, etc etc.

Bien que le gouvernement repousse sans cesse les annonces définitives de CAP 22, la dernière rencontre avec le ministre en mai confirme l'orientation de démantèlement de la DGFIP. **Suites aux derniers mouvements de mutations** catastrophiques aussi bien sur la forme que le fonds, par exemple un déficit de plus de 1532 agents B en France (pour rappel 872 en 2017), et ce malgré encore 1355 suppressions d'emploi de contrôleurs au 1er janvier, soit une augmentation des vacances d'emploi de 75 %, les services de l'Aude vont être dans de plus grandes difficultés encore.

Que comptez donc vous faire ?

Par ailleurs nous vous demandons de **faire respecter les droits des agents en matière d'expression et d'information**. Il n'est pas normal que des adjoints au chef de service haranguent un agent ou un représentant qui lit un tract syndical sur son poste ; il n'est pas normal qu'un chef de service empêche le tirage de tracts, il n'est pas normal qu'un chef de service fasse des remarques aux agents sur leur droit à hmi alors qu'il n'en connaît visiblement pas les règles.

Encore une fois que comptez-vous faire ?

Sur le sujet des conditions de travail et du baromètre social à **l'ordre du jour d'aujourd'hui**, nous en reparlerons sans doute en reconvoction mais on peut déjà voir que votre bilan est calamiteux.

Sur le plan local nous rajoutons aux revendications nationales :

le comblement de tous les postes vacants de l'Aude,

de lancer une consultation départementale et un débat avec les usagers, les élus et les agents sur nos services publics fiscaux, comptables et fonciers et leurs implantations territoriales ; dans l'attente, la réouverture des 2 trésoreries que vous avez fermées au 01.01.2018 c'est à dire Couiza et Capendu, l'abandon des projets de fermeture de Ginestas et Sigean, la promesse que vous ne ferez pas remonter à la DG de nouvelles propositions de fermeture en janvier 2019 alors que rien ne vous y oblige,

un état des lieux avec les agents de l'accomplissement de nos missions, service par service,

la non application de CAP 22 : aucun élément du rapport de juin 2018 ne doit concerner des externalisations, transfert au

privé ou abandon de missions, la contractualisation du recrutement ou un plan dit de départ volontaire pour les collègues restructurés,

un moratoire sur les restructurations départementales en tout genre tant que cet état des lieux n'est pas réalisé, l'abandon des restructurations prévues en 2018 et 2019. Sur la cible d'un seul SPF par département, demander le maintien de Narbonne et de Carcassonne correspondant à l'existence réelle de 2 bassins de vie équivalents dans l'Aude, le non transfert des impôts et missions hospitalières vers d'autres trésoreries, le maintien des HLM dans la sphère publique.

le maintien d'une direction de l'Aude à part entière, nous ne voulons pas que la DDFIP 11 devienne une direction multi départementale.

de garder nos services RH sur Carcassonne, contre leur transfert à Montpellier dès 2018 dans le cadre du CS-RH de l'arc méditerranéen, de garder le service des produits divers sur Carcassonne et de refuser son transfert,

un plan départemental pour avoir le droit de se garer à proximité de son travail en l'absence de transport public efficient,

une solution pour que dans un premier temps les collègues de la cité administrative ou de Pierre Sémard aient le temps de manger au RIAC sans perdre sur leur pointeuse,

le droit pour les agents de venir travailler les jours dit de « ponts naturels » que vous avez décidés (comme cela se fait dans d'autres départements),

un état des lieux sur la sécurité des locaux et un plan d'investissement pour y répondre,

au CDC : un assouplissement du process des plans de congé, une pause documentaire identifiée et garantie à tous, une prime égale à celle des CIS, à ce titre nous vous remettons une pétition des collègues du CDC.

la confirmation de l'ensemble des sorties terrains pour les travaux topographiques actuels des géomètres.

Nous voulons entendre vos réponses. Sur certains dossiers comme celui du parking vous aviez aussi fait des promesses au dernier comité local.

Consultez sans modération le site de la section de l'Aude : <http://www.dgfip.cgt.fr/11/>

Rejoignez vos collègues de la CGT, seuls nous ne pouvons rien !

N'hésitez pas, contactez les collègues de la CGT Finances Publiques 11 !

Mail :

cgt.ddfip11@dgfip.finances.gouv.fr

Notre site local sur Ulysse local dans « vie pratique », « orga syndicales de l'Aude », « site local CGT ».



Compte-rendu du Comité technique de l'Aude du 29 mai

L'intersyndicale audoise (CGT, FO, Solidaires) avait décidé de lire des déclarations qui posent des questions au Directeur et d'attendre ses réponses avant même l'ouverture du CTL puis de quitter la salle (boycott). FO n'est finalement pas venu. Nous n'avons pas eu d'explications. L'épisode a duré de 9h30 à 11h00. Solidaires et CGT ont donc **posé des questions revendicatives au Directeur. Voici quelques-unes des « réponses ».**

Certaines questions sont au verso.

Sur la question de l'immeuble de Castelnaudary (voir comptes-rendus précédents), Quintin dit que la direction a été flouée par le promoteur et qu'ils en sont à la 2ème lettre recommandée. Il aurait aussi contacté le Maire.

Sur les locaux de la cité, nous ne serions pas à la densité requise de 12 m² par agent mais à 15 m². Il faut donc s'attendre à **un resserrement dans des locaux plus petits.**

Sur le sujet de la suppression du parking de Jourdanne il en a parlé ... oralement ... au Maire (il s'était engagé à avertir le Maire de la problématique des agents en lien avec la Préfecture (pour l'accueil du public)).

Sur la question à l'ordre du jour (**conditions de travail, baromètre social etc**), la CGT a choisi de ne pas s'étendre puisque nous serons reconvoqués, mais il a répondu à certaines questions. Pour lui l'augmentation du nombre de fiches de signalement est due à une meilleure information de la direction... Et si nous sommes plus **pessimistes** dans l'Aude (21 %

d'optimistes) qu'au national, c'est d'après M. Quintin **à cause du caractère méditerranéen !**

Sur l'ASR (adaptation des structures au réseau), c'est-à-dire les fermetures de sites, le directeur a prononcé une phrase qui fera date : « l'avenir n'est jamais écrit dans le marbre » ! Il ne voudra pas non plus s'engager à ne proposer aucune fermetures en 2019 : **« c'est un sale boulot mais je le ferai jusqu'au bout »** (car il avait lui-même évoqué pouvoir partir à la retraite en 2019).

Sur les restructurations imposées par la DG (SPF, RH, produits divers, ...), il dit « je suis fonctionnaire, les cas de refus sont très limités » (?!?).

Géomètres : il n'est pas contre le topographique des géomètres ... mais pour lui c'est une question de moyens et de priorités donc sans doute non.

Sur les mouvements de mutations, ils les a trouvés corrects sur Narbonne et dit qu'il faut attendre le définitif pour les B... Il a identifié (tiens!) Carcassonne et Limoux en « difficulté mutations » et précise que sur 12 C entrants dans l'Aude 7 iront au CDC et que 5 pourront être utilisés pour combler des postes vacants.

Sur tous les autres sujets – **RIAC, parkings, ponts naturels, CDC,**... il dit « ne pas avoir varié d'un point ».

Les agents du **CDC** avaient fait tourné une **pétition** sur la question de l'injustice de leurs primes. La presque totalité des agents l'ont signée en peu de temps (5 jours). La CGT l'a remise au directeur qui la a peine évoquée dans les échanges ; nous lui avons demandé son avis : il a dit ne pas avoir d'avis, que ce n'était pas nouveau (mais les pétitions rendues pourtant c'est nouveau Monsieur le Directeur !) et qu'il ferait remonter. Voici le texte :

« Les agents du centre de contact demandent que leurs primes liées aux conditions spécifiques des postes de travail en Centre de Contact, soient augmentées et portées à hauteur de celles dont bénéficient à juste titre nos collègues des CIS (Centre Impôt Service). Dans les comités techniques locaux, il a été répondu aux représentants syndicaux que les agents des CIS ont des questions plus pointues. Mais nous rétorquons que dans un CDC le champ des questions est plus vaste et plus varié. Nous revendiquons donc simplement justice pour les primes du CDC. »

La CGT a insisté en demandant s'il ne pouvait pas récupérer 50.000 euros annuels sur sa rémunération et ainsi verser les 1000 euros manquant aux agents du CDC ! Voir notre article sur le site local et le rapport de la cour des comptes sur les rémunérations des administrateurs généraux. A ce sujet il a dit que nous n'étions pas bien renseignés sur sa rémunération (à la hausse ? À la baisse?) mais n'a pas voulu nous donner le bon chiffre ...

Enfin nous aurons une phrase digne des grands moments de l'absolutisme (comme le roi Macron ?) ; **à 10h34 : notre directeur dit (2 fois) :**

« ce n'est pas une pression d'un chef de service qu'un chef de service interdise à un agent de lire un tract syndical sur son poste de travail ». Bien sûr ces atteintes manifestes (et d'autres atteintes évoquées dans la déclaration) sont

remontées directement à Bercy (pas seulement à notre syndicat national).

Conformément aux décisions en HMI, nous préparons des *motions pour le parking et pour le RIAC* mais nous manquons de « bras » pour les faire, d'où le retard; *prenez contact avec vos collègues syndiqués, s'engager c'est pour nous, pour nos droits !*

Consultez sans modération le site de la section de l'Aude:

<http://www.dgfipecgt.fr/>

11/

Des infos locales sur nos services !

Notre site local sur Ulysse local dans « vie pratique », « orga syndicales de l'Aude », « site local CGT ».